

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Hagenthal-le-Haut, le 10 juillet 2025

SIGNATURE DU PLAN HERBE® SUD ALSACE

5 acteurs publics s'unissent pour préserver l'eau, les prairies et l'élevage herbager

Ce mercredi 9 juillet à Hagenthal-le-Haut, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, Mulhouse Alsace Agglomération, Saint-Louis Agglomération, la Communauté de Communes Sundgau et la Communauté de Communes Sud Alsace Largue ont officiellement signé le plan Herbe® Sud Alsace, en présence de Noémie Piaskowski, sous-préfète d'Altkirch. Cette convention de partenariat (2025-2030) fixe une trajectoire collective pour préserver les ressources en eau, soutenir les systèmes herbagers et redonner un avenir à l'élevage dans le Sud Alsace. Fruit d'un long travail de concertation, ce plan engage les signataires à déployer un programme d'actions concrètes au service de la transition agricole et écologique de ce territoire marqué par une forte vulnérabilité hydrique.



De gauche à droite : Gilles FREMIOT, Président de la Communauté de Communes Sundgau, Xavier MORVAN, Directeur général de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, Fabian JORDAN, Président de Mulhouse Alsace Agglomération, Jean-Marc DEICHTMANN, Président de Saint-Louis Agglomération, Fabien ULMANN, Président de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue, Noémie PIASKOWSKI, sous-préfète d'Altkirch

Un plan d'actions collectif articulé autour de 4 axes stratégiques

Le plan Herbe® Sud Alsace repose sur une approche **territoriale et multi-partenaire**. Son objectif : **faire de l'herbe un levier pour répondre à des enjeux multiples tels que la qualité de l'eau, la biodiversité, l'adaptation climatique et le maintien d'une activité agricole locale et durable**. Chaque année, un comité de pilotage validera les priorités et actualisera le plan d'actions, en lien avec un comité des partenaires ouvert aux acteurs locaux volontaires.

Il s'articule autour de 4 axes d'actions :

1. Donner aux exploitations agricoles les moyens techniques de s'adapter et de mieux préserver l'environnement ;

2. Préserver les surfaces en herbe, en particulier dans les zones à forts enjeux (aires de captages, sites Natura 2000) ;
3. Assurer la viabilité des exploitations herbivores et favoriser l'attractivité du métier d'éleveur ;
4. Valoriser les bonnes pratiques agricoles et sensibiliser le grand public aux bénéfices des prairies.

Ce plan de territoire s'inscrit dans le prolongement des **engagements du bassin Rhin-Meuse en faveur des prairies**, initiés dès 2016. Il marque aussi une **volonté forte des collectivités signataires de s'impliquer aux côtés des éleveurs** pour maintenir une **agriculture locale résiliente, durable et respectueuse des ressources naturelles**. À travers cette convention, les 5 signataires affirment leur volonté de co-construire une agriculture d'avenir, fondée sur l'herbe comme ressource stratégique.

Xavier MORVAN, Directeur général de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse : « Les plans Herbe® sont vecteurs d'une belle dynamique sur les territoires où ils se déploient. C'est un dispositif qui crée et renforce des synergies, de l'éleveur aux collectivités, des professionnels agricoles aux acteurs institutionnels et associatifs. Nous avons tous un rôle à jouer pour soutenir l'élevage herbager et préserver les prairies, au service de la préservation de la qualité des ressources en eau et de la biodiversité. Je me félicite de ce nouveau plan Herbe® ; le bassin Rhin-Meuse en compte désormais 5 sur son territoire. »

Fabien ULMANN, Président de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue : « La CCSAL s'engage pleinement dans le cadre du plan Herbe® Sud Alsace, un axe essentiel de notre politique agricole que nous voulons durable. Nous sommes attentifs à ce que ce projet multi partenarial vise à soutenir nos éleveurs dans l'évolution de leurs pratiques pour préserver nos ressources naturelles, notamment la ressource en eau et la biodiversité, en maintenant les prairies. Face aux enjeux environnementaux et économiques, nous accompagnons nos exploitants vers des systèmes agroécologiques plus vertueux et rémunérateurs (PSE, concours des prairies fleuries, trame verte et bleue...). Nous souhaitons valoriser les filières herbagères et renforcer la qualité de nos produits tout en préservant le territoire et la qualité de vie de nos habitants. La collectivité est activement impliquée pour impulser et co-piloter cette démarche essentielle pour l'avenir du Sud Alsace. »

Gilles FREMIOT, Président de la Communauté de Communes Sundgau : « La transmission des exploitations agricoles est un enjeu majeur pour l'avenir du Sundgau et du Sud Alsace. D'ici 2035, près de la moitié des agriculteurs atteindront l'âge de la retraite. Le renouvellement des générations représente pour notre territoire un enjeu majeur. Si rien n'est fait, le nombre d'exploitations pourrait chuter de 30 % à l'échelle nationale, et à plus forte raison en ce qui concerne l'élevage. Dans notre territoire, l'élevage à l'herbe jouent un rôle essentiel : il structure le paysage, contribue à l'économie locale et œuvre à la préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau. Avec le plan Herbe® Sud Alsace, la Communauté de Communes Sundgau affirme sa volonté d'agir concrètement pour un avenir agricole durable. C'est une dynamique collective porteuse d'espoir pour notre territoire. »

Jean-Marc DEICHTMANN, Président de Saint-Louis Agglomération : « A travers son engagement dans le plan Herbe® Sud Alsace, Saint-Louis Agglomération travaille sur la valorisation des surfaces en herbe pour les développer et les maintenir dans les zones à enjeux sur son territoire. Une étude de faisabilité d'une filière de séchage de luzerne, une culture herbagère favorable à la qualité de l'eau, a par exemple été lancée en partenariat avec les agriculteurs du territoire et grâce au soutien de la Région Grand Est et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. C'est un projet à impacts, qui permettrait de créer les conditions économiques favorables au développement des prairies à proximité des captages de notre territoire. »

Fabian JORDAN, Président de Mulhouse Alsace Agglomération : « Les prairies du Sud Alsace sont un patrimoine naturel exceptionnel et unique au cœur des paysages d'Alsace. m2A est fière de s'engager pour leur protection et leur revitalisation, tout en soutenant l'élevage à l'herbe par la signature de ce plan ambitieux. C'est en agissant collectivement et par ce type d'initiative solidaire de proximité que nous parviendrons à initier une nouvelle donne écologique et environnementale. Ensemble, continuons à préserver la richesse de notre patrimoine local de biodiversité, en valorisant les atouts qui font l'identité et l'attractivité naturelle de notre territoire. »

Une réponse aux enjeux agricoles, environnementaux et sociaux

Le territoire du Sud Alsace, à la fois **fortement cultivé et urbanisé**, fait face à des **pressions croissantes sur sa ressource en eau**. Pas moins de **76 captages d'eau potable présentent aujourd'hui des problématiques avérées**, dont **46 liées aux pesticides**, **6 aux nitrates** et **24 à une double contamination**. À ces pollutions

CONTACTS PRESSE | OXYGEN

Capucine ABRYSCH – 03 67 10 05 68 – capucine.a@oxygen-rp.com

Elise CORDIER - 03 67 22 03 25 - elisec@oxygen-rp.com

diffuses s'ajoute l'émergence de nouveaux polluants persistants, comme les **PFAS**, qui accentuent les risques sanitaires et environnementaux. Les effets du changement climatique se font également sentir : les aquifères du Sundgau sont régulièrement confrontés à des **pénuries temporaires**, entraînant des **arrêtés sécheresse** et le recours à des interconnexions avec des territoires voisins pour **sécuriser l'alimentation en eau potable**.

Dans ce contexte, les zones où la **polyculture-élevage** a été maintenue se distinguent par une **meilleure qualité de l'eau**, confirmant le **rôle central des prairies dans la préservation de cette ressource**. Mais ces systèmes agricoles sont eux-mêmes fragilisés : **entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations laitières a chuté de 35 %**. Le modèle laitier cède progressivement la place à un élevage allaitant, moins structurant sur le plan économique. Ce recul s'accompagne d'un **vieillissement des agriculteurs**, de **difficultés de transmission** et d'un **manque d'attractivité du métier**. Parallèlement, les **prairies permanentes et temporaires continuent de disparaître**, remplacées par des cultures plus intensives, souvent plus rentables à court terme mais entraînant des impacts environnementaux sévères. Pourtant, les prairies bien gérées offrent des services écosystémiques majeurs : elles filtrent naturellement les eaux de ruissellement, stockent du carbone, atténuent les crues, limitent l'érosion des sols et constituent des habitats riches pour la biodiversité. Face à ces enjeux, le plan Herbe® Sud Alsace propose une réponse collective et structurée pour **enrayer le déclin des prairies, soutenir les éleveurs et restaurer les équilibres agroécologiques du territoire**.

A propos de l'agence de l'eau Rhin-Meuse

Pour prévenir et limiter les atteintes aux milieux naturels liées à nos différents usages de l'eau au quotidien, l'agence de l'eau Rhin-Meuse, établissement public de l'État, apporte ses connaissances, ses compétences et ses financements nécessaires à la mise en place des actions vertueuses en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques sur son territoire d'intervention en tout ou partie : Ardennes, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Rhin.

L'agence de l'eau Rhin-Meuse protège notre patrimoine commun

CONTACTS PRESSE | OXYGEN

Capucine ABRYSCH – 03 67 10 05 68 – capucine.a@oxygen-rp.com

Elise CORDIER - 03 67 22 03 25 - elisec@oxygen-rp.com